Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 12 (1932)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

16, Avenue de l'Opéra
Paris-Ier

Novembre-Décembre 1932 N° 6

TÉLÉPHONE
Opéra 90-68

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse *fait suite au* Bulletin mensuel *de la Chambre de Commerce suisse en France*

Le numéro : 3 fr.
Un an : fr. 30
(argent français)

CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

LE TOURISME EN SUISSE

Si nous consacrons ce numéro de la *Revue Economique Franco-Suisse* aux « Sports d'hiver en Suisse », c'est que nous avons senti, devant les grandes difficultés rencontrées actuellement par l'industrie suisse du tourisme, combien il est nécessaire de redoubler nos efforts pour mieux faire connaître à l'étranger les ressources et les charmes de notre pays et cela tout particulièrement en France, le seul pays dont le nombre des ressortissants venus en Suisse ait augmenté au cours de ces dernières années.

Nous relevons, en effet, dans l'intéressant fascicule publié récemment par l'Office National Suisse du Tourisme, que le nombre des Français venus en Suisse, s'est élevé :

à 140.679 en 1929
à 149.846 en 1930
à 157.214 en 1931

On peut déjà affirmer que le chiffre de 1932 sera également supérieur à celui de 1931.

Or, le nombre total des étrangers venus en Suisse s'est élevé :

à 2.480.467 en 1929
à 2.297.689 en 1930
à 1.983.373 en 1931

Ainsi, le rapport entre le nombre total des étrangers venus en Suisse en 1931 et le nombre de l'année précédente, donne une diminution de 13,8 %, alors que nous constatons pour le nombre des touristes français venus en Suisse pendant ces mêmes années, une augmentation de 4,9 %.

Devant un résultat global aussi inquiétant, félicitons-nous de pouvoir au moins enregistrer l'augmentation du nombre de nos hôtes français et souhaitons que ce soit là un signe précurseur d'une amélioration générale de la plus importante de nos industries nationales.

Si nos amis français ont été plus nombreux à se rendre en Suisse, cet heureux résultat est dû au fait que la France continue à être le pays où règne la conjoncture la plus favorable et où la crise sévit avec le moins de force; ce résultat est dû également à sa politique libérale quant aux échanges de devises avec la Suisse.

L'industrie suisse du tourisme a eu fortement à souffrir, par contre, des mesures d'interdiction d'exporter des capitaux prises par l'Allemagne. Le nombre des touristes allemands venus en Suisse a ainsi diminué de 1930 à 1931, de 36,9 %; mais, heureusement, l'accord germano-suisse, signé le 5 novembre dernier, établit que dorénavant, les touristes allemands, qui désirent faire un séjour en Suisse, pourront obtenir, sans certificat médical, en plus du montant mensuel de 200 RM.